



## **FORUM D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE**

### **PROJET DE CENTRE DE DIVERTISSEMENT DU BASSIN PEEL (projet Loto-Québec/Cirque du Soleil)**

### **Rapport synthèse**

**Forum organisé par le RESO**

**tenu à l'École de technologie supérieure**

**le 8 décembre 2005**

## TABLE DES MATIÈRES

DÉROULEMENT .....	3
MOT DE BIENVENUE DE PIERRE SYLVESTRE .....	4
BRÈVE PRÉSENTATION DU PROJET ET DE SES DIVERS VOLETS .....	6
PRÉSENTATION DES ENJEUX ET DES QUESTIONNEMENTS .....	6
TABLE RONDE .....	14
SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS DES 15 ATELIERS.....	22
PLÉNIÈRE.....	32
CONCLUSION .....	37

## Déroulement du Forum

- 18 h Inscription
- 18 h 30 Mot de bienvenue par Monsieur Pierre Sylvestre, président du RESO
- 18 h 35 Brève présentation du projet et de ses divers volets
- 18 h 45 Présentation des enjeux et des questionnements identifiés par le comité de travail du conseil d'administration du RESO
- 18 h 55 Table ronde avec la participation de quatre spécialistes :
- **Impacts sociaux** : Monsieur Serge Chevalier, sociologue à la Direction de la santé publique de Montréal
  - **Intégration urbaine** : Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement Sud-Ouest
  - **Retombées économiques** : Monsieur Gilles Sénécal, professeur, Institut national de la recherche scientifique (Urbanisation, Culture et Société)
  - **Impacts culturels** : Madame Anne-Marie Jean, directrice générale de Culture Montréal.
- 18 h 45 Travail en ateliers :
- **Impacts sociaux** : jeu compulsif, criminalité, habitation;
  - **Défis d'intégration urbaine** : circulation et transport collectif, liens avec les quartiers, environnement, aménagement et architecture;
  - **Retombées économiques** : création d'emplois et leur accessibilité, fréquentation touristique, viabilité économique, retombées fiscales;
  - **Impacts culturels** : lieux de diffusion et d'activités, relations avec les acteurs culturels du Sud-Ouest.
- 18 h 30 Plénière à partir des questions des ateliers et échanges avec les panélistes
- 21 h 25 Conclusion

## **MOT DE BIENVENUE**

*Monsieur Pierre Sylvestre, président du RESO*

Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie d'être présents - il y a 250 personnes présentes - à ce forum où nous allons discuter d'un projet fort sérieux. J'ai noté la présence de Madame Jacqueline Montpetit, mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, que je salue, et de Pierre Fréchette, conseiller municipal, que je salue également.

Il est important de vous préciser au début de ce forum que le RESO, comme organisme, son conseil d'administration, un grand nombre de ses partenaires et de ses participants, dont vous êtes, n'ont pas pris de position en faveur ou contre le projet de déménagement du casino et la création d'un complexe de divertissement.

Je vous rappelle le but de ce forum et de l'invitation que nous avons lancée : que nous puissions ensemble mieux nous informer, que nous puissions nous faire une idée plus claire des enjeux d'un tel projet et en discuter ensemble.

Comme nous l'avons déjà annoncé, comme nous le disons encore ce soir, et comme nous le dirons la semaine prochaine, nous voulons – et je pense que la majorité d'entre vous sera d'accord avec cette démarche – prendre le temps de prendre une position qui soit bien éclairée, sur un sujet qui est assez complexe. Bien sûr, plusieurs personnes ont déjà pris position, certaines contre le projet et d'autres pour : chacun, en vertu d'arguments qui sont sérieux, pose un certain nombre de questions.

Ceux qui sont contre le projet nous disent : faut-il augmenter l'offre de jeu au Québec? Faut-il rapprocher le casino des quartiers résidentiels et prendre le risque qu'ils soient affectés par des impacts sociaux importants? L'arrivée d'un tel projet près de nos quartiers va-t-elle avoir une influence importante sur le prix de l'habitation? Un tel investissement d'un milliard deux cents millions est-il rentable? Est-ce un choix économique judicieux pour une ville comme Montréal de miser sur le jeu et le divertissement?

D'autre part, il y a ceux aussi qui appuient le projet, même avec enthousiasme. Pour eux, un tel projet ne serait-il pas une contribution majeure au développement économique de Montréal, notamment à sa vocation touristique? Un tel investissement ne peut-il pas créer un très grand nombre d'emplois dont pourrait bénéficier la population du Sud-Ouest? Un tel projet ne permettrait-il pas de donner une vitrine au Cirque du Soleil qui constitue une des belles réussites québécoises? Un tel projet ne pourrait-il pas être assorti de certains avantages pour le milieu comme un retrait partiel ou total des appareils de vidéo-poker ou une contribution à la construction de logements sociaux et abordables?

Alors, ce sont toutes ces questions que soulèvent ceux qui parmi nous sont contre et ceux qui parmi nous sont pour. Ce sont toutes des questions, qu'ensemble, nous aurons à discuter. Il va sans dire que cette discussion devra être ouverte et respectueuse de l'opinion de chacun, pour que tous se sentent libres d'exprimer à la fois leurs inquiétudes ou leurs enthousiasmes. C'est dans le cadre d'un débat ouvert et respectueux que nous nous donnons toutes les chances d'en arriver au meilleur choix.

Si jamais il fallait prendre une position contre le projet, je voudrais aussi qu'on ait l'imagination et l'énergie pour trouver des alternatives pour occuper ces grands terrains qui entourent nos quartiers. Il ne s'agirait pas de dire non, il faudrait aussi travailler sur autre chose et le faire sérieusement.

De la même façon et, inversement, si on devait en arriver à appuyer le projet, il faudrait aussi que cet appui soit assorti de conditions pour minimiser ses impacts négatifs et maximiser ses retombées positives; des conditions ou des garanties qui soient certaines et qui soient un engagement à long terme.

## **BRÈVE PRÉSENTATION DU PROJET ET DE SES DIVERS VOILETS**

### **PRÉSENTATION DES ENJEUX ET DES QUESTIONNEMENTS IDENTIFIÉS PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RESO**

*Pierre Morrissette, directeur du Service de développement communautaire et d'économie sociale et Pierre Richard, directeur général du RESO*

#### **LE PROJET**

- Déménagement du casino sans augmentation de l'offre de jeu
- Hôtel de 300 chambres (partenaire privé)
- Salle de spectacles de 2500 places (privé)
- Aire commerciale (4500m<sup>2</sup>) et spa (2000 m<sup>2</sup>)
- Quai des artistes
- Scène extérieure et espaces publics
- Marina d'escale
- Monorail privé

Ouverture prévue du complexe en 2011 si Loto-Québec obtient toutes les autorisations gouvernementales nécessaires.

#### **LES ACTEURS**

- Comité interministériel (Québec) : rapport au début 2006
- Conseil des ministres (Québec) : décision au printemps 2006
- Ville de Montréal et arrondissement Sud-Ouest : consultation publique sur l'intégration urbaine
- Coalition d'appui au projet menée par Tourisme Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Mobilisation contre le projet menée par Action-Gardien de Pointe Saint-Charles

### ***IMPACTS SOCIAUX***

#### **Santé publique**

Deux principales inquiétudes exprimées par les intervenants de la santé publique :

- l'impact des jeux de hasard chez les jeunes, particulièrement chez les jeunes d'âge scolaire;
- l'impact des jeux de hasard dans les quartiers défavorisés.

Des informations tirées d'un sondage Léger et Léger réalisé en 2002 sur l'ensemble du Canada semblent confirmer les inquiétudes de la santé publique. Toutefois, en se basant sur des données de Statistiques Canada et de l'Institut de la santé publique du Québec, Loto-Québec, prétend que

le phénomène du jeu pathologique est bien contrôlé au Québec, et même en régression. En effet, le nombre de joueurs pathologiques probables serait passé de 1% en 1996 à 0,8% en 2002.

À ce sujet, Loto-Québec propose de :

- créer un organisme indépendant pour la prévention du jeu excessif ;
- retirer partiellement les appareils de loterie vidéo (ALV) des secteurs les plus à risque et les concentrer dans des salons de jeux à l'extérieur de l'île de Montréal ;
- examiner la possibilité de réduire davantage le nombre d'appareils dans le Sud-Ouest.

Pour le RESO, les principales questions sont :

- **Est-ce que la proximité du casino pourrait aggraver le phénomène du jeu pathologique dans le Sud-Ouest, notamment à Pointe Saint-Charles et dans la Petite-Bourgogne?**
- **À l'inverse, si la venue du casino se confirme, est-ce que des ressources additionnelles pourraient être consacrées à la problématique du jeu pathologique dans le Sud-Ouest ?**
- **Pourrait-on envisager un retrait plus important des ALV dans le Sud-Ouest ?**
- **Loto-Québec serait-elle prête à envisager d'autres mesures pour mieux encadrer les activités du casino et en limiter les impacts sociaux négatifs?**

### **Criminalité et sécurité**

Les principales inquiétudes exprimées concernent le prêt usuraire (*Shylocks*), la prostitution, le trafic de drogue. Loto-Québec affirme que le casino du Lac Leamy (Gatineau) n'a pas eu d'incidence notable sur ce genre d'activités criminelles.

Pour le moment, nous savons qu'il y a des préoccupations récurrentes dans le Sud-Ouest et à Pointe Saint-Charles concernant les activités criminelles associées aux gangs de rue, notamment prostitution, trafic de drogue et prêts usuraires.

- **Est-ce que la proximité du casino pourrait aggraver cette problématique ?**
- **Y aurait-il des coûts de surveillance additionnels à assumer par les services de police ?**
- **Si la venue du casino se confirme, est-ce qu'il serait possible d'obtenir des ressources additionnelles pour intervenir sur les problématiques existantes au niveau de la criminalité ?**

### **Habitation**

Différentes études canadiennes et américaines font état de l'impact de l'implantation d'un casino sur la valeur des immeubles situés à proximité. Cependant, l'impact est positif dans certains cas (augmentation des valeurs foncières) et négatif dans d'autres (diminution des valeurs foncières). Évidemment, une augmentation des valeurs foncières pourrait entraîner une augmentation du coût des loyers. Dans les cas précis de Pointe Saint-Charles et de la Petite-Bourgogne, il y a beaucoup d'autres facteurs en cause. Quoi qu'il en soit, la meilleure stratégie pour prévenir le déplacement des populations défavorisées consiste à poursuivre sinon augmenter le développement de logements communautaires et abordables.

- **Le casino pourrait-il avoir un impact sur les valeurs foncières et contribuer à l'augmentation du coût des loyers dans le Sud-Ouest?**
- **Compte tenu de la problématique du logement dans le Sud-Ouest, en quoi le casino pourrait-il ou non contribuer à offrir des solutions en matière de logement communautaire et de logement abordable?**

Loto-Québec a intégré à son projet l'idée d'un fonds réservé à l'habitation abordable dans le Sud-Ouest.

- **Quelle serait l'ampleur de ce fonds? À quoi exactement serait-il destiné?**

### ***RETOMBÉES ÉCONOMIQUES***

Le projet, incluant le centre de foires, prévoit des investissements de 1,4 milliard de dollars. Les retombées économiques se mesurent essentiellement par le nombre d'emplois, les profits des entreprises et les revenus de taxes des gouvernements générés par les activités économiques produites par le centre de divertissement.

Les activités économiques se partagent en trois volets :

- les activités temporaires pour la construction et l'aménagement des diverses composantes du projet;
- les activités récurrentes liées à l'exploitation du centre de divertissement;
- les activités touristiques récurrentes générées par le centre de divertissement à l'extérieur du site.

Toutefois, toutes ces retombées économiques potentielles dépendent de la faisabilité économique du projet et de la capacité du centre de divertissement de se positionner dans un secteur de plus en plus concurrentiel en Amérique du Nord. Par exemple, Loto-Québec croit être en mesure de doubler le nombre de visiteurs étrangers qui fréquentent le casino avec le nouveau centre (de 11% à 22% de la fréquentation totale). Et ce sont les touristes qui génèrent le plus de retombées économiques réelles pour le Québec et Montréal.

Autrement, tout cet exercice ne servira qu'à orienter une proportion encore plus élevée des dépenses de loisirs des Québécois et des Montréalais vers le casino et son centre de divertissement, au détriment des autres activités de loisirs (incluant les activités culturelles) offertes à Montréal.

Les questions suivantes devraient être au cœur de l'évaluation du projet par le comité interministériel :

- **La faisabilité économique, prémissesur laquelle reposent toutes les possibilités de retombées économiques positives pour Montréal et le Sud-Ouest, est-elle démontrée?**
- **Montréal, même avec le Cirque du Soleil, pourrait-elle s'assurer une place durable dans le marché des casinos dans un contexte où la concurrence est appelée à s'intensifier davantage en Amérique du Nord au cours des prochaines années?**

D'après Loto-Québec, le nouveau complexe générera des bénéfices nets additionnels de 394 M\$ sur dix ans, bénéfices qui profiteront à l'ensemble de la population québécoise par l'entremise des missions de l'État. Même si une partie de ces bénéfices additionnels proviendra des touristes, une autre partie proviendra de la poche des Québécois.

- **Est-il vraiment nécessaire pour le gouvernement du Québec d'aller chercher des revenus additionnels des activités de Loto-Québec compte tenu des risques potentiels de ces activités sur le plan social?**

### **Création d'emplois et mesures d'employabilité**

C'est la création d'emplois qui constitue la retombée économique potentiellement la plus intéressante pour le Sud-Ouest. À ce chapitre, Loto-Québec avance des chiffres prodigieux :

- 14 200 emplois/année pendant la phase de planification et de construction;
- 3150 emplois directs et indirects pour l'exploitation du complexe et du centre de foires;
- 3300 emplois directs et indirects attribuables aux retombées touristiques et commerciales évaluées à 120 M\$ par année.

L'emploi est un des principaux déterminants de la santé, et à ce titre, la création d'emplois, outre le fait qu'elle constitue une retombée économique importante, doit également être considérée dans la balance des impacts sociaux.

Loto-Québec s'engage à favoriser l'embauche locale tant pour les activités sous sa responsabilité que pour les activités confiées à des partenaires ou à des sous-traitants. Elle s'engage également à soutenir des programmes d'aide à l'emploi et de formation pour permettre à des résidents du Sud-Ouest de se qualifier pour ces emplois.

La question est de savoir si le nombre d'emplois créés avancé par Loto-Québec est réel et, surtout, dans l'optique d'un impact social :

- **Combien de ces emplois seraient vraiment occupés par des résidents du Sud-Ouest?**
- **De quel type d'emplois s'agirait-il et comment en faciliterait-on l'accès pour les résidents du Sud-Ouest?**
- **Serait-il possible de favoriser le recours aux entreprises locales dans le cadre de la phase de planification et de construction du projet?**

### **Impacts commerciaux et économiques (achats de bien et services, incluant l'économie sociale)**

Selon Loto-Québec, l'exploitation du centre de divertissement générera des retombées de 150 M\$ et 3150 emplois directs et indirects liés aux achats de biens et services. De plus, l'effet d'entraînement lié à la masse salariale annuelle de plusieurs millions de dollars se fera sentir dans l'activité commerciale de l'arrondissement par les dépenses de consommation des salariés. Cela dépendra évidemment de la proportion de salariés qui résideront dans le Sud-Ouest.

Cependant, les études faites par Loto-Québec n'ont pas permis d'estimer avec précision ce genre de retombée.

- **Y aurait-il des mesures pour favoriser l'achat local de biens et services, y compris auprès des entreprises d'économie sociale?**
- **Y a-t-il des estimations plus précises des retombées commerciales?**
- **Concernant l'économie sociale, y aurait-il vraiment des activités dans le complexe proposé qui seraient propices à la création de telles entreprises?**

### **Fiscalité**

Au plan de la fiscalité municipale selon les règles actuellement en vigueur pour le partage des revenus fiscaux, l'arrondissement Sud-Ouest retirerait environ 1,2M\$ des 30 M\$ à 40 M\$ de taxes foncières qui seront générées par le complexe du Bassin Peel.

- **Serait-il possible d'obtenir un partage plus équitable des taxes foncières entre la Ville centre et l'arrondissement?**

### **Impacts touristiques**

Les retombées touristiques sont évaluées à 120 M\$ par année dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, du transport et des autres achats, ce qui pourrait créer jusqu'à 3300 emplois directs et indirects. Toutefois Loto-Québec soutient qu'il est nécessaire d'offrir le plus possible de services touristiques et commerciaux sur place pour attirer les visiteurs internationaux.

- **Peut-on à la fois concevoir un complexe touristique dans le but d'offrir sur place tous les services requis par les touristes et du même souffle prétendre qu'il y aurait des retombées touristiques à l'extérieur du complexe?**

### **Tourisme durable**

Compte tenu des efforts des dernières années pour développer une approche de tourisme durable s'appuyant sur les attraits historiques, patrimoniaux, sociaux et naturels du Grand Sud-Ouest, notamment à travers les activités de la Société de promotion du canal de Lachine :

- **En quoi le projet de Loto-Québec serait-il compatible avec cette approche?**
- **Est-ce que Loto-Québec serait prête à participer au développement de cette approche en soutenant des projets de la communauté qui vont dans ce sens?**

### **Centre de foires**

Quant au centre de foires, les avis sont partagés. Premièrement, le gouvernement du Québec dit qu'il n'a pas d'argent à investir dans un tel projet. Deuxièmement, une étude américaine constate le déclin des centres de foires au cours des dix dernières années en raison de la plus grande accessibilité aux télécommunications et à l'Internet. Enfin, un professeur de l'UQAM qui

conteste les conclusions de cette étude et qui semble plutôt favorable à l'implantation d'un centre de foires à Montréal confirme qu'au mieux leur taux d'utilisation est de l'ordre de 40 à 60% sur une période maximale de 6 mois par année.

- **Est-ce que c'est le genre de développement souhaitable pour les anciens ateliers du CN?**
- **Y aurait-il des vocations plus intéressantes au plan de la création d'emplois et qui pourraient étendre leurs activités sur toute l'année?**

### ***IMPACTS CULTURELS***

À première vue, cette dimension du projet est très importante dans la mesure où elle constitue la valeur ajoutée qui permettra au centre de divertissement de se démarquer sur le marché international, notamment par la direction artistique confiée au Cirque du Soleil, l'intégration d'une salle de spectacles de 2500 places et le Quai des artistes. Cependant, l'information disponible à ce sujet demeure embryonnaire.

On sait que le Quai des artistes, une des composantes culturelles du projet, « accueillera des artistes professionnels du Canada et de l'étranger qui seront invités à créer des projets en résidence pour une période de trois à six mois. »

- **Quelles seraient les modalités de gestion et d'occupation du Quai des artistes?**
- **Comment favoriseraient-elles les artistes locaux et montréalais?**
- **Les milieux culturels du Sud-Ouest et de Montréal pourraient-ils participer à la définition de ces conditions?**

D'autres questions ont été exprimées par divers intervenants concernant cet aspect du projet, notamment par la Ville et par Culture Montréal :

- **Le projet aurait-il une contribution réelle au développement culturel de la Ville et du Sud-Ouest? À quelles conditions?**
- **Le projet prendrait-il en compte les objectifs des politiques de développement culturel et du patrimoine de la Ville et de l'arrondissement?**
- **Quels seraient les impacts d'une nouvelle salle de 2500 places sur l'offre existante à Montréal?**

### ***INTÉGRATION URBAINE ET ARCHITECTURALE***

Au plan strictement réglementaire, le projet semble répondre aux orientations générales du nouveau plan d'urbanisme pour ce secteur :

- le secteur visé par le projet est dans la catégorie «Emploi»;
- des dérogations pourraient être nécessaires concernant la hauteur projetée des bâtiments (actuellement hauteur maximale de 25 m) et pour le nombre de places de stationnement.

Compte tenu de son ampleur, le projet sera assujéti au pouvoir de la Ville centre de déterminer les conditions d'un accord de développement pour les projets de construction supérieure à 25

000 mètres carrés. Cependant, la Ville et l'arrondissement Sud-Ouest travaillent en étroite collaboration pour déterminer ces conditions. La Ville devra tenir des consultations publiques sur toutes les questions relatives à l'intégration urbaine et architecturale si le gouvernement du Québec donne son accord au projet au printemps 2006.

Plus largement, l'intégration urbaine et architecturale concerne la façon dont ce projet et ses composantes s'arriment et se marient à leur environnement physique, économique et social.

### **Intégration physique**

- **En quoi le projet participerait-il à la mise en valeur du caractère distinctif de l'arrondissement et des quartiers voisins?**
- **De quelle façon le projet contribuerait-il à la mise en valeur du canal de Lachine?**
- **Comment la nouvelle construction et les nouveaux aménagements s'intégreraient-ils et respecteraient-ils le sens historique du lieu?**
- **Des études de caractérisation et des fouilles archéologiques sont-elles prévues?**

### **Circulation et transport**

Loto-Québec veut augmenter l'utilisation du transport en commun pour accéder au casino, notamment par un monorail privé connecté au système de tramway proposé par la Société du Havre. Toutefois, le projet prévoit également 4000 places de stationnement, dont 3000 souterraines.

- **Quel serait l'impact du centre de divertissement, du centre de foires et du réaménagement de l'autoroute Bonaventure sur la circulation dans le secteur, particulièrement aux heures de pointe?**
- **Est-ce que le système de transport collectif privé projeté pour relier les diverses composantes du site serait utile pour la communauté du Sud-Ouest et pourrait-on envisager un système qui le serait et qui contribuerait à améliorer le système de transport collectif de Montréal?**

### **Intégration sociale et qualité du milieu de vie**

- **Les aménagements et les équipements prévus (parcs, places publiques, marina, spa, etc.) seraient-ils accessibles à tous et contribueraient-ils à améliorer la qualité de vie des résidents du Sud-Ouest?**

### **Qualité du processus de développement du projet**

Loto-Québec a mis sur pied un Bureau de projet pour agir en interface avec les divers intervenants publics et la communauté et propose également la mise sur pied d'une table de concertation avec la communauté du Sud-Ouest.

- **Quelle serait la place des acteurs socioéconomiques et des résidants du Sud-Ouest dans le développement du projet?**
- **Est-ce que le processus de développement du projet est suffisamment transparent?**

## TABLE RONDE AVEC LA PARTICIPATION DE QUATRE SPÉCIALISTES

### *IMPACTS SOCIAUX*

#### *Intervention de Monsieur Serge Chevalier, sociologue à la direction de la santé publique de Montréal*

Monsieur Chevalier nous indique qu'il ne fera qu'un survol des données qui ont déjà été publiées – dans des études récentes pour l'ensemble du Québec – sur les problèmes de santé qui peuvent être engendrés par le jeu en général et les casinos en particulier. En ce qui a trait à la région montréalaise, les données ne seront disponibles qu'en janvier.

Il n'y a pas en ce moment de données assez précises pour aborder les problèmes de santé publique autres que le jeu. C'est pour cette raison que Monsieur Chevalier abordera ce soir les problèmes de jeu pour lesquelles on a des données. Il abordera également des éléments de criminalité.

Ce n'est pas toute la population qui joue et encore moins qui fréquente les casinos. Les jeux les plus prisés par les Québécois sont les loteries. Sur les 17% de la population qui a fréquenté un casino dans l'année qui a précédé nos questionnements, 16% a joué aux machines à sous. Les participations aux jeux de tables sont beaucoup plus restreintes.

Quand on parle du risque associé au jeu, il s'agit des joueurs pathologiques et des personnes qui sont à risque de le devenir. Pour l'ensemble des jeux au Québec, il y aurait 1 % de joueurs pathologiques. Cette donnée ne met pas en relief le constat fait par la santé publique depuis quelques années : chaque jeu n'est pas le même, chacun des jeux a des caractéristiques particulières et plaira à des clientèles spécifiques. Tous jeux confondus, parmi les joueurs de casino, on trouve un taux de joueurs à risque ou pathologique de 6% ; leurs dépenses représentent 42,5 % des revenus de jeu du casino.

En ce qui a trait aux machines à sous, il y a 6 % de joueurs pathologiques ; leurs dépenses comptent pour 34% des revenus de jeu du casino. En outre, 11% des joueurs de jeux de table ont un problème de jeu; dans le cas du keno, c'est 15%. On s'éloigne donc de la prévalence véhiculée qui est de 1 % ou 2 %. Dans le cas des jeux de casino, cette prévalence - la proportion des gens qui jouent et vont développer un problème de jeu - est donc passablement plus importante.

La santé publique est également préoccupée par les jeunes. Les jeunes d'âge scolaire et les 18 à 24 ans sont ceux qui ont le plus de problèmes avec les jeux de table. Les personnes âgées auront, pour leur part, plus de problèmes avec les machines à sous. Pour les jeux de table, ce sont surtout les hommes qui pourront avoir des problèmes ; pour les machines à sous, ce sont autant les hommes que les femmes.

La criminalité liée au jeu se subdivise en trois catégories : celle qui est attribuable aux joueurs, celle qui est attribuable à l'industrie du jeu et celle qui se situe à proximité.

La criminalité que l'on retrouve le plus souvent chez les joueurs est reliée au besoin d'argent pour jouer ou aux dettes de jeu. C'est ce qu'on appelle la criminalité acquisitive : il s'agit de crimes économiques (fraude, tricherie et autres) et non de crimes contre la personne. De plus, une grande proportion de la criminalité reliée aux joueurs est aussi liée à la consommation de drogue.

Plusieurs criminalités sont associées à l'industrie du jeu lui-même. Dans la zone proche d'un casino, il n'y a pas vraiment d'impact de ce type de criminalité. Le prêt usuraire est essentiellement concentré sur les lieux du casino, pas nécessairement à proximité. Les vols à la tire ou la prostitution se produisent sur les terrains mêmes ou dans les locaux mêmes du casino. Précisons, ajoute Monsieur Chevalier, que c'est théorique : on ne peut pas affirmer que tout ça se produit.

## ***RETOMBÉES ÉCONOMIQUES***

### ***Intervention de Monsieur Gilles Sénécal, professeur à l'Institut national de la recherche scientifique (Urbanisation, culture et société)***

Monsieur Sénécal précise qu'il a accepté de faire cette présentation, bien qu'il ne soit pas un économiste. C'est, dit-il, un défi supplémentaire. Il souligne également qu'il a accompagné le comité formé par le conseil d'administration du RESO dans ses travaux sur ce projet.

Le casino est une attraction à grande fréquentation. Selon les chiffres de Tourisme Montréal, c'est l'attraction la plus fréquentée. Malgré une baisse de fréquentation l'année dernière, il y a eu 6 millions de visiteurs. À ceux qui diraient que le problème en est un d'accessibilité, on pourrait répondre, souligne Monsieur Sénécal, qu'avec 6 millions de visiteurs, le casino de Montréal doit être un site relativement accessible.

Le bassin Peel est un site stratégique, situé entre le centre-ville et le Sud-Ouest et aux abords du canal de Lachine. Il s'agit d'un site immensément hypothéqué par des stress environnementaux. C'est un site qui commande un grand projet. Sans grand projet, il y aurait beaucoup de contraintes qu'on ne pourrait pas surmonter. Nous pourrions aussi répondre, poursuit Monsieur Sénécal, à ceux qui disent que «si ce n'est pas ce projet là, il n'y aura rien d'autre», que les grandes friches industrielles – surtout quand ce sont des propriétés publiques – appartiennent aux Montréalais et aux Québécois, qu'elles sont là aussi pour l'avenir. Le projet doit être bon et si celui-ci ne convient pas, la friche industrielle restera là. On peut aussi laisser cette friche aux générations futures.

Il y a des zones d'incertitudes en ce qui concerne la relocalisation du casino. On peut s'interroger sur le marché des casinos qui est en mutation. Il y avait 14 casinos dans le Nord-Est américain en 1992; en 2002, il y en avait 72, sans compter les casinos en ligne et les casinos autochtones. On veut attirer des visiteurs étrangers : est-on vraiment sûr d'y arriver? Monsieur Sénécal ajoute qu'il met un peu en doute le concept élaboré pour ce projet. Il ne doute pas du Cirque du Soleil et de la magie du cirque. Toutefois, le touriste considérera-t-il nécessairement pour arrêter son choix qu'il y a un hôtel à proximité du site, qu'il y a un SPA – il y a 250 SPA au Québec – et une

salle de spectacle de 2500 places ? Les joueurs importants le considéreront peut-être. Mais est-ce que c'est un concept suffisamment original?

Loto-Québec fait l'hypothèse de doubler le nombre de visiteurs étrangers en mettant en place de nouvelles activités. Le projet nous dit-on devrait créer une plus-value. On considère qu'il s'agit d'additions nettes, qu'il n'y aura pas de déplacement d'activités ni d'effet de substitution. Selon l'hypothèse de Loto-Québec, les places d'hôtel sont nouvelles; la salle de spectacle est fréquentée par des nouvelles personnes et non par des personnes qui fréquentent habituellement la Place des Arts, par exemple, et qui décideront cette soirée-là d'aller à la nouvelle salle de spectacle. C'est du nouveau, de la plus-value, nous dit-on.

Il y a également l'énigme des centres de foires. Est-ce que ça fonctionne vraiment les centres de foires?

Yves Rabeau, professeur à l'UQAM, a fait une étude selon laquelle, il y aurait 4229 emplois durant la construction. Le nombre de visiteurs augmenterait de 180 000 pour 36 millions \$ en revenu supplémentaire ; le centre de foires attirerait 76 000 personnes pour 52 millions \$ en revenu ; la salle de spectacle aurait 107 000 spectateurs pour 65 millions \$ en revenu. Ce qui rapporte le moins, c'est le casino. En d'autres termes, le projet pour être rentable devra compter sur le centre de foires. Sa rentabilité repose en grande partie là-dessus et sur la salle de spectacle. Le scénario de base de Monsieur Rabeau est ajusté de 20% supplémentaire pour tenir compte des activités comme le SPA, le Cirque du Soleil, etc. Selon cette étude, il s'agit d'une augmentation du PIB de 270 millions \$, une création de 6 500 emplois, dont 1387 emplois directs – des gens qui vont travailler au monorail, au SPA, dans les boutiques par exemple – des recettes fiscales de 32 millions \$ pour le gouvernement du Québec et des recettes de jeu qui augmentent de 68 millions \$. Précisons que ces chiffres sont calculés sur le nombre de visiteurs hors Québec, c'est donc de la plus-value.

L'étude Rabeau est une étude tout à fait exemplaire, bien menée, fiable, correcte. Monsieur Sénécal a validé le type de retombées attendues, en calculant de différentes façons, et on ne peut pas contester les chiffres de cette étude.

Il rappelle toutefois que l'étude repose sur l'hypothèse de départ que le centre de divertissement attire des visiteurs étrangers supplémentaires. Dans cette étude, l'augmentation prévue du nombre de joueurs est optimiste, surestimée, selon Monsieur Sénécal. A-t-on tenu compte de ce marché assez volatile qu'est celui des casinos ? De l'incertitude entourant le projet du centre de foires ? En faisant l'hypothèse que 15 % de la clientèle de la salle de spectacle provienne de l'extérieur du Québec, il reste tout de même 2 125 places pour des nouveaux spectateurs québécois, des gens qui n'allaient jamais voir de spectacle avant l'implantation de cette salle. Il y aura certainement un effet de substitution, selon Monsieur Sénécal. Si les activités supplémentaires attirent des étrangers, elles vont aussi attirer des Québécois, des gens qui avant ne jouaient pas ou qui, s'ils jouaient déjà, joueront plus, ajoute-t-il.

En conclusion sur les aspects économiques : le niveau de retombées attendues est équivalent à l'investissement; le pari de Loto-Québec est risqué, mais à risque modéré. Par contre, le centre de foires comporte un risque accru. Le concept proposé est-il suffisamment original ? Les

impacts négatifs sont essentiellement liés à l'effet de substitution ressenti par l'offre d'hébergement et de spectacle existante. Le calcul des recettes de jeu des visiteurs québécois supplémentaires est-il inclus?

Selon Monsieur Sénécal, les gains pour le Sud-Ouest pourront se faire sentir en ce qui concerne l'accès à l'emploi. Par ailleurs, continue-t-il, l'appropriation du site par la population du Sud-Ouest sera limitée, de par la nature même des équipements envisagés.

## ***IMPACTS CULTURELS***

### ***Intervention de Madame Anne-Marie Jean, directrice générale de Culture Montréal***

Culture Montréal est un mouvement citoyen qui regroupe un peu plus de 600 membres, souligne Madame Jean. C'est une organisation indépendante, sans but lucratif qui vise à promouvoir la culture sous toutes ses formes comme éléments essentiels du développement de Montréal.

C'est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont l'action est orientée vers les milieux culturels, les instances décisionnelles politiques et civiles ainsi que les citoyens. Culture Montréal participe à la définition et à la reconnaissance de la culture montréalaise, dans sa richesse et sa pluralité, à travers des activités de recherche, d'analyse et de communication.

Participent au conseil d'administration des gestionnaires qui proviennent du milieu culturel, des gens qui, dans plusieurs cas, ont participé à la construction et à l'aménagement d'institutions culturelles à Montréal, des architectes, des designers, des gestionnaires de théâtre, des gens experts dans la diffusion de spectacles, etc.

On a souvent demandé à Culture Montréal de se prononcer sur plusieurs propositions d'aménagement culturel et urbain au cours des dernières années. Culture Montréal a donc formé un comité sur les Grands projets d'aménagement du territoire (GPAT). Ce comité considère la ville et son espace comme un ensemble vivant qui favorise l'expression des identités et de la créativité. Pour ce comité, la transformation du territoire s'inscrit dans un horizon temporel qui dépasse les objectifs immédiats des projets urbains conçus par des promoteurs privés, publics et associatifs.

Ce comité affirme d'emblée son parti pris en faveur d'un développement durable capable d'intégrer, de concilier et d'équilibrer des préoccupations culturelles, économiques, sociales, patrimoniales et écologiques. Il a élaboré six principes directeurs qui lui permettent d'évaluer les projets de développement urbain. Madame Jean expose ces principes et ajoute pour certains des commentaires (en italique) reliés au projet de Loto-Québec.

- 1. La contribution réelle du projet au développement de la ville.
  - Intégration d'une préoccupation authentique à l'égard de la créativité, des arts et des enjeux culturels aux différentes étapes de développement du projet.
  - Valorisation d'une approche interdisciplinaire et transdisciplinaire par opposition à une approche trop spécialisée, fermée ou exclusive.

*Les craintes de Culture Montréal quant au projet de la salle de spectacle concernent ce dernier point. En effet, si cette salle est gérée par une entreprise américaine qui s'occupe généralement des tournées des grands spectacles qu'on peut voir à Broadway par exemple, on peut s'inquiéter de ce qu'on y présentera. La vitalité artistique et culturelle de Montréal s'est développée en grande partie parce qu'on n'était pas sur le parcours de ces grands spectacles, affirme Madame Jean.*

- Prise en compte des éléments patrimoniaux et identitaires.
- Vision du développement culturel et artistique à long terme sur le site choisi.
- Impacts sur les créateurs et les organismes artistiques et culturels déjà établis sur le territoire choisi.

*En ce qui concerne les spectacles présentés, on nous a parlé d'une répartition de 30% qui viendrait du milieu culturel d'ici, 30 % qui viendrait de l'étranger et 30 % qui viendrait du Cirque du Soleil. Mais c'est encore à l'état de proposition, ajoute Madame Jean.*

- 2. L'apport du projet à la réalisation d'objectifs collectifs reconnus
  - Prise en compte des objectifs des politiques de développement culturel ou du patrimoine de la ville.
  - Contribution à la réalisation des grands objectifs du Plan d'urbanisme de la ville.
  - Conformité avec les objectifs de la Stratégie montréalaise du développement durable.
  - Prise en compte de la Charte montréalaise des droits et responsabilités des citoyens.

*Nous verrons si le projet pourra contribuer à ces objectifs lors des consultations entourant le projet de Loto-Québec, poursuit Madame Jean.*

- 3. Les retombées sociales et économiques du projet
  - Inclusion des jeunes et des citoyens de diverses origines ethnoculturelles.
  - Contribution au développement de la créativité, au partage des savoirs et à l'employabilité à l'échelle locale et municipale.
  - Retombées économiques pour les quartiers environnant le site retenu.
  - Connexions entre le projet et la population du quartier.

*Loto-Québec a manifesté des intentions à cet égard. On ne sait pas encore comment elles se traduiront, souligne Madame Jean.*

- 4. Les bénéfices urbains du projet
  - Contribution à la réappropriation des lieux et valeur identitaire du projet.
  - Valorisation d'usages quotidiens, saisonniers et permanents des installations
  - Amélioration de la qualité des espaces publics.
  - Relations entre le projet et le développement d'autres espaces de la ville.
- 5. La contribution du projet au développement durable
  - Degré de prise en compte des facteurs environnementaux (énergie, écologie, eau, transport).

- Caractère exemplaire du projet et des innovations qu'il comporte.
- Obtention des certifications et des témoignages de reconnaissance recherchés.

*Il sera possible de voir si le projet répond à ces critères, un peu plus tard, lorsque le projet sera davantage élaboré et défini.*

- 6. La qualité du processus de développement du projet
  - Transparence et présence de mécanismes d'évaluation indépendants.
  - Qualité de l'accès à l'information.
  - Prise en compte réelle de la participation des citoyens et des résultats des consultations publiques.
  - Valeur pédagogique du processus.

*C'est ce dernier point qui est le plus important pour Culture Montréal présentement.*

Après s'être réuni et avec l'information qu'il avait, le comité s'est rendu compte qu'il ne pouvait pas encore appliquer cette grille d'analyse au projet de Loto-Québec. Culture Montréal n'a donc pas encore de réponse et ne peut que poser des questions.

Dans un communiqué au sujet du projet de Loto-Québec, Culture Montréal souhaite, rappelle Madame Jean, que soit mis en place un réel processus de consultation à toutes les étapes du projet, consultation à laquelle les acteurs spécialistes dans chacun des domaines devront être convoqués.

## ***INTÉGRATION URBAINE***

### ***Intervention de Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement Sud-Ouest***

La Ville de Montréal et les élus n'ont pas encore pris position sur le projet de Loto-Québec, souligne Monsieur Proulx.

Il précise qu'il n'a pas encore toutes les réponses aux questions que l'on peut se poser sur le projet. Depuis quelques mois, l'arrondissement a eu des rencontres pour identifier les enjeux du projet et surtout pour identifier les conditions requises pour son implantation. L'arrondissement est aussi en lien avec le comité du conseil d'administration du RESO, notamment sur des sujets comme l'employabilité, les impacts culturels, la circulation, etc. Si le projet va de l'avant, il est certain que des études plus fines seront effectuées. Ces études pourront apporter des réponses à certaines questions, mais pas à toutes les questions, selon Monsieur Proulx.

L'arrondissement devrait déposer un rapport au comité exécutif et aux élus locaux, qui auront à prendre une décision probablement fin janvier ou début février.

Si le projet est accepté par le gouvernement du Québec, il devra faire l'objet d'une consultation par l'Office de consultation publique. Contrairement à une opinion qui circule, le projet ne sera pas automatiquement accepté. Comme on l'a vu, par exemple dans le cas de la rue Notre-Dame

dans l'est de Montréal pour lequel le BAPE a fait une étude, les projets qui font l'objet de consultation ne sont pas automatiquement acceptés.

Monsieur Proulx précise également qu'il est prévu de mettre sur pied une Table de concertation, afin qu'il y ait une collaboration avec le milieu.

Le centre de divertissement projeté et ses composantes – la relocalisation du casino et le déménagement de certains bureaux de Loto-Québec – implique plus d'un arrondissement. Nous aurons à nous demander si le projet répond aux objectifs d'aménagement de la Ville et des arrondissements. Monsieur Proulx rappelle que ces objectifs ont été établis récemment dans le plan d'urbanisme et dans le chapitre d'arrondissement, qui a fait l'objet d'un consensus après deux ans de consultation. Il faudra également se demander si le projet répond aux objectifs des grandes politiques sectorielles qui s'ajoutent au plan d'urbanisme comme celles du développement durable, de la politique culturelle, de la politique d'inclusion...

Monsieur Proulx ajoute que ce soir il abordera la question du transport et de la circulation, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, de l'environnement, de la cohabitation avec les milieux de vie adjacents, de la conformité avec la politique et les orientations sectorielles de la Ville, de la conformité avec les paramètres réglementaires. Si le projet va de l'avant, rappelle-t-il, il y aura des modifications réglementaires qui devront être accompagnées d'une entente de développement.

La synthèse des orientations contenues dans le chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme est formulée de la façon suivante : «la gestion d'un milieu en transition par l'intégration de nouvelles activités urbaines et de nouvelles clientèles, dans le respect du patrimoine industriel et résidentiel, en harmonie avec la population en place et pour son bénéfice». Cette phrase, qui a été longuement travaillée et avec beaucoup de personnes, est très large et symbolise beaucoup de choses, souligne Monsieur Proulx. Presque le tiers de l'arrondissement Sud-Ouest a été identifié comme un territoire en transition, précise-t-il aussi.

Le centre de divertissement proposé par Loto-Québec, développé sur une friche industrielle, constitue un premier test pour la gestion d'un territoire en transition. C'est un test sur la façon de gérer collectivement un changement de ce type et d'intégrer sur cet espace de nouvelles activités. Si ce projet ne va pas de l'avant, il faudra prendre garde, continue Monsieur Proulx, de se retrouver avec un projet qui est conforme à la réglementation mais qui ne présente pas de vrai potentiel de développement.

Le projet de Loto-Québec est conforme au plan d'urbanisme en ce qui concerne l'affectation du sol. Les modifications qui pourraient être apportées au plan réglementaire concernent la hauteur. En fixant ces paramètres lors de l'élaboration du Plan d'urbanisme, on savait bien que tout projet à cet endroit pouvait être plus important quant à la densité et à la hauteur, précise-t-il.

Les enjeux du chapitre d'arrondissement, définis par la collectivité du Sud-Ouest et les élus, s'articulent autour de trois grands axes :

- les atouts propres à l'arrondissement, soit son caractère identitaire, le canal de Lachine, sa richesse patrimoniale et la proximité du centre-ville ;

- la réalisation du plein potentiel de développement culturel, économique et social (particulièrement l'employabilité)
- l'amélioration des conditions de vie des résidents de l'arrondissement, soit l'amélioration des parcs, des dessertes en services collectifs et en équipements collectifs (Maison de la culture, bibliothèques, un fonds de développement pour le logement social).

Le projet de Loto-Québec, ou un autre, apportera de la richesse, selon Monsieur Proulx. Il est important au moment où les arrondissements peuvent maintenant imposer des taxes, même pour les services courants, de développer nos sites de façon à maximiser leurs potentiels, tout ça pour assurer qu'il y ait des retombées qui profitent directement aux citoyens.

On peut se demander aussi comment ce projet s'insère dans le milieu de vie adjacent, tout d'abord dans le secteur du canal de Lachine. Rappelant que la Table de concertation du canal de Lachine avait défini des objectifs pour consolider la vocation des différents pôles du canal, Monsieur Proulx ajoute que le bassin Peel avait été identifié comme un pôle où l'on pouvait développer un équipement récréotouristique d'envergure internationale. En ce sens, on ne peut pas dire qu'un projet comme le centre de divertissement va à l'encontre des orientations de développement du canal, quoique d'autres projets pourraient aussi aller dans le même sens, ajoute-t-il.

Griffintown, tout près du bassin Peel, est aussi un secteur en transformation. On y trouve, notamment le projet du site du tri postal, qui répond à l'enjeu défini pour l'ensemble du secteur de Griffintown, c'est-à-dire d'insérer un développement résidentiel dans un milieu industriel tout en y conservant des activités économiques. Il ajoute que ce secteur a été identifié dans le plan d'urbanisme comme un secteur de planification montréalais.

L'ensemble du secteur autour du projet de Loto-Québec devra faire l'objet d'une réflexion. Cela vaut pour Pointe-Saint-Charles, où l'on trouve de l'industrie lourde cohabitant avec un quartier résidentiel bien établi mais à revitaliser et des terrains vacants à développer. La rue Centre est à revitaliser. En ce qui a trait aux ateliers ferroviaires, l'arrondissement poursuit les objectifs définis en concertation avec le milieu, c'est-à-dire conserver un secteur d'emplois, préserver le patrimoine et y développer un secteur résidentiel.

En conclusion, Monsieur Proulx remercie le RESO d'avoir organisé ce forum. Il regrette toutefois que l'on n'ait pas invité les gens qui sont au coeur du projet. Il espère également que les études, une fois déposées, apporteront un plus grand nombre de réponses.

## **SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS DES 15 ATELIERS**

### ***LES IMPACTS SOCIAUX : 5 ATELIERS***

#### **Commentaires généraux**

Plusieurs participants de ces ateliers mentionnent qu'ils voudraient pouvoir choisir d'autres projets que celui proposé par Loto-Québec (casino et centre de divertissement). On souligne que le terrain aurait pu servir à la construction de logements sociaux et de commerces, ce qui aurait été plus avantageux pour la revitalisation du quartier. Ils citent l'exemple du projet Angus et disent que c'est ce type de projet qui devrait se faire dans le Sud-Ouest (mixité de logements, entreprises privées et entreprises d'économie sociale).

Les gens de trois ateliers sur cinq ont la forte impression que, même s'ils s'opposent au projet, Loto-Québec construira son casino.

Plusieurs d'entre eux sont d'avis que les coûts reliés aux impacts sociaux seront plus grands que les profits engendrés par la venue du casino.

Une grande proportion des participants se demande pourquoi Loto-Québec veut déménager le casino. Ils ne comprennent pas pourquoi Loto-Québec qui désirait isoler le casino dans le passé, souhaite maintenant le rapprocher des résidents avec toutes les conséquences que cela peut entraîner... On suggère d'injecter des sommes d'argent à l'île Notre-Dame.

Les participants veulent de la transparence et des études réalisées par d'autres instances que Loto-Québec. Ils mentionnent que celui-ci ne peut être juge et partie.

Certains indiquent que selon eux, Loto-Québec ne cherche qu'à augmenter ses profits et qu'elle n'a pas de véritables préoccupations sociales.

Quelques participants disent qu'il faut se questionner et se demander si c'est ce type de projet que nous voulons en tant que société.

Les participants mentionnent que ce projet n'est pas accessible pour les gens du Sud-Ouest. Qu'il a été conçu par des riches, pour des riches. Ils sont d'avis que les gens de l'extérieur qui iraient au casino ne feraient que passer dans le territoire sans effectuer d'achat. Donc, il y aurait peu de retombées économiques pour le quartier.

Les participants veulent des activités culturelles accessibles pour les gens du Sud-Ouest (on cite le Corona en exemple).

Une personne ajoute que le centre de foires va tout gâcher.

On mentionne que la participation du Cirque du Soleil peut être intéressante pour les jeunes. Il est aussi souligné que le centre de foires et la salle de spectacles pourraient être avantageux pour l'économie du Sud-Ouest. Par contre, la venue du casino impliquerait, selon les participants, trop

de conséquences négatives sur la pauvreté et les autres problématiques déjà présentes dans le Sud-Ouest.

Les participants disent que les contributions qui seraient offertes aux organismes locaux par Loto-Québec ne sont que des « flatteries » pour que les gens acceptent le projet.

Les participants mentionnent que l'argent dépensé pour le déménagement du casino devrait plutôt être dirigé vers le système de santé et des services sociaux afin de faire de la prévention et de l'intervention pour les populations du Sud-Ouest. Plutôt que de dépenser son argent, le gouvernement en épargnerait à long terme.

Selon des participants, le Sud-Ouest ne dispose pas suffisamment de parcs et d'espaces pour les enfants. L'argent affecté à un projet comme celui de Loto-Québec devrait être centralisé dans des actions pour la famille et cela prendrait d'autant plus d'importance dans un contexte de pauvreté comme celui du Sud-Ouest. Un casino est une perte et non un gain pour les familles locales, selon ces participants.

Les gens se demandent « pourquoi le Cirque du Soleil soutient des causes sociales partout dans le monde, alors que dans le Sud-Ouest, il s'implique au détriment de la population ».

## **Le jeu**

Trois ateliers sur cinq sont d'avis que le déménagement du casino entraînera une augmentation du nombre de joueurs compulsifs, malgré le retrait d'un certain nombre d'appareils de loterie vidéo dans les bars de Pointe-Saint-Charles. Certains pensent qu'à la fermeture des bars (trois heures du matin), les joueurs iront jouer au casino. De plus, ils sont d'avis que si des machines sont retirées, les joueurs se rendront au casino.

D'autres personnes ne croient pas que le déménagement du casino entraînerait une augmentation du nombre de joueurs compulsifs. Elles croient plutôt que la proximité du casino pourrait faire augmenter le nombre de joueurs occasionnels qui seraient plus tentés d'aller jouer.

Selon certaines personnes, c'est toute l'offre de jeu présente au Québec qui est inquiétante. Tout comme le tabac, le gouvernement ne devrait pas faire la promotion du jeu.

Les gens signalent qu'avec la proximité du casino, les problèmes reliés au jeu pourraient s'accroître. Ils ajoutent que les problèmes de jeu pourraient accentuer la pauvreté des familles qui auront de la difficulté à payer pour combler leurs besoins essentiels (nourriture, loyer, etc.).

Plusieurs participants mentionnent que beaucoup de retraités dans leur entourage dépensent leur fonds de retraite dans les jeux de hasard et les appareils de loterie vidéo dans les bars et au casino. Ils s'inquiètent de la possible augmentation du nombre de joueurs compulsifs dans ce segment de la population.

Ils abondent un peu dans le même sens lorsqu'ils parlent des effets pervers que cela peut avoir chez les adolescents. Ils savent que ceux-ci ne peuvent pas acheter des billets de loterie, mais

que les adolescents sont grandement influencés par le comportement de leurs parents. Alors, si l'un des parents éprouve des problèmes avec le jeu, cela pourrait avoir des conséquences néfastes au sein de la famille.

On rapporte qu'une étude effectuée auprès des élèves de l'école secondaire Saint-Henri a démontré que leur comportement face au jeu a changé. Ceux-ci semblent plus enclins à faire des paris de toutes sortes et sont attirés par les jeux de hasard. Le fait que cette population soit tentée par le jeu est un phénomène inquiétant. Le casino élabore des stratégies marketing pour attirer les touristes et la population en générale. Sa proximité pourrait encourager des jeunes à s'y présenter.

Comme il y a des prestataires de l'aide sociale dans le Sud-Ouest, les gens craignent que ceux-ci soient tentés de fréquenter le casino qui serait situé tout près de chez eux.

Finalement, certaines personnes indiquent que Loto-Québec, en déménageant le casino dans un secteur plutôt défavorisé de la ville, semble insensible aux problèmes reliés au « gambling » (alcoolisme, divorce, faillite, etc).

### **La criminalité**

Certaines personnes sont d'avis que, si Loto-Québec augmente les sommes qui peuvent être gagnées, il y aura une augmentation de la criminalité dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Elles disent que les criminels pourront se louer des logements dans le Sud-Ouest, ce qu'ils ne peuvent faire actuellement sur l'île Notre-Dame. Ils terminent en disant que le casino doit demeurer dans un endroit isolé.

Dans trois ateliers sur cinq, on mentionne que le quartier est déjà aux prises avec des problèmes de prostitution, de gangs de rue, de prêts usuraires et du trafic de drogues et que la venue du casino ne pourrait qu'accentuer ces difficultés. Les gens soulignent être très sceptiques face aux mesures préventives que Loto-Québec prévoit employer si le déménagement du casino se concrétise.

Plusieurs personnes croient que le service de sécurité sera limité au casino et à ses utilisateurs. Les résidents se demandent s'ils seront consultés pour discuter de ce problème et quand Loto-Québec entend les convoquer à une rencontre.

Des gens disent être inquiets pour la sécurité de leurs enfants avec la venue du casino. Certains craignent que les adolescents de nos quartiers, qui ont un haut taux de décrochage scolaire, soient influencés négativement par la criminalité et le jeu.

### **L'habitation**

Certains craignent que la venue du casino puisse entraîner l'exode de la population actuelle vers d'autres quartiers et accroître la présence de gens mieux nantis. Cependant, les gens disent ne pas avoir assez d'informations pour se faire une opinion claire à ce propos.

Certaines personnes disent que Pointe-Saint-Charles est l'un des quartiers possédant le plus grand nombre de coopératives d'habitation à Montréal. Selon elles, le quartier est protégé contre la multiplication des condos.

Par contre, elles disent que la venue du casino peut entraîner la détérioration des immeubles locatifs si les propriétaires négligent de les entretenir en raison de l'augmentation des taxes foncières. Un participant fait part de la détérioration des logements locatifs à Atlantic City alors qu'on misait sur l'amélioration des lieux avec la venue du casino.

Quelques participants se demandent si Loto-Québec procédera à la décontamination des terrains avant de déménager le casino au bassin Peel.

## **L'emploi**

Les participants de deux ateliers ont traité de cette question et ils en viennent à la même conclusion : ils sont d'avis que les emplois promis seront attribués à des gens provenant de l'extérieur du Sud-Ouest. Ils pensent que Loto-Québec exigera des qualifications particulières, ce qui éliminera des candidats du territoire. Ils indiquent que Costco (Club Price) s'était engagé à embaucher des gens du secteur et, selon eux, cela n'a pas été fait.

## **Conclusion**

Les participants d'un atelier mentionnent clairement être contre la venue du casino dans le Sud-Ouest car les problèmes existants ne pourraient que s'accroître. Selon eux, le casino doit rester à sa place.

Certains mentionnent que ce n'est pas un projet de développement constructif et social. « On met un pansement sur une plaie qui ne veut pas guérir (pauvreté) ».

Un autre atelier établit le consensus suivant : sur le fait que la proximité du casino va augmenter la consommation du jeu et donc la criminalité. Même en implantant des mesures pour la contrer, les gens mentionnent que le mal sera fait. Ils terminent en disant que l'État a une responsabilité sociale.

D'autres personnes en viennent à la conclusion qu'il y a trop de conséquences dévastatrices pour qu'un tel projet soit implanté et ce, par rapport à la hausse prévisible du taux de criminalité dans le quartier, à la sécurité des familles et aux problématiques liées au jeu.

## ***LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES : 4 ATELIERS***

### **L'emploi**

Les gens souhaitent que la population du Sud-Ouest puisse bénéficier des emplois offerts et on croit que la main-d'œuvre locale aura besoin de formation pour accéder à ces postes. On se demande si les jeunes et les personnes âgées de plus de 50 ans auront leur place lors des embauches.

Des participants croient qu'il y aura des emplois créés sur le site même du casino, mais ils se demandent si cela va avoir les mêmes répercussions dans les secteurs situés à proximité.

Certains insistent sur le fait que Loto-Québec doit dispenser la formation nécessaire aux gens. Ils se demandent également quels mécanismes Loto-Québec mettra en place afin de favoriser l'embauche locale.

Certains représentants syndicaux se disent préoccupés par l'implantation des nouvelles technologies qui pourraient avoir un impact négatif sur le nombre d'emplois prévu par Loto-Québec. Selon eux, le fait de construire le casino sur un seul étage, versus trois étages actuellement, pourrait réduire le nombre d'emplois.

Des participants mentionnent que c'est la responsabilité de la communauté de s'entendre avec les promoteurs de Loto-Québec afin qu'il y ait des ententes sur l'embauche de la main-d'œuvre locale. À cet effet, les gens disent que les engagements du Club Price n'ont pas nécessairement été tenus à long terme et qu'il faut prévoir une approche différente pour que cette situation ne se reproduise pas. On suggère d'avoir des quotas d'embauche locale.

On souligne que certaines communautés culturelles sont plus défavorisées (unilingues anglophones dans la Petite-Bourgogne) et qu'il faudrait s'assurer d'avoir des opportunités pour ces personnes dans le projet.

Un commerçant mentionne qu'il souhaiterait des retombées positives pour le quartier en ce qui a trait à l'emploi. Il constate que la situation économique du Sud-Ouest s'améliore, mais il a l'impression que c'est à la périphérie de Pointe-Saint-Charles. Il se demande si c'est le bon projet, il se questionne à ce sujet.

Certains participants mettent en doute les chiffres évoqués par Loto-Québec concernant les retombées économiques pour le quartier.

D'autres sont d'avis que la possible venue du casino est un projet novateur avec des retombées économiques, industrielles, commerciales et résidentielles très intéressantes.

Quelques résidents de Pointe-Saint-Charles souhaitent proposer un projet économique de développement durable.

### **La fiscalité**

Certaines personnes mentionnent que la Ville doit s'engager dans le développement pour favoriser les petits et moyens investissements. Les gens disent qu'il est important de se questionner sur le type de développement économique qui générerait plus d'avantages que de désavantages.

Les gens suggèrent que les taxes perçues soient réinvesties dans le Sud-Ouest. Le pourcentage mentionné dans la présentation du RESO est considéré insuffisant vu le montant total d'imposition, et les profits qu'un tel projet générerait pour Loto- Québec.

On a aussi mentionné la crainte que les taxes foncières des résidences situées à proximité du complexe augmentent. L'annonce du projet aurait déjà fait augmenter les taxes d'immeubles commerciaux au coin des rues Centre et Wellington, invoque-t-on.

### **Les impacts touristiques**

Plusieurs participants questionnent les projections de Loto-Québec quant à l'augmentation du nombre de touristes, dans un contexte de forte concurrence. Ils voudraient savoir sur quoi se fondent les projections.

Les gens craignent que la programmation du nouveau centre ait un impact négatif sur les salles de spectacle du Sud-Ouest.

On mentionne la nécessité de partenariats économiques avec le milieu afin que des organismes ou des entreprises du Sud-Ouest profitent de ces nouveaux développements (ex. un partenariat local avec le NCC Cultural Center).

On se demande dans quelle mesure le projet cadre avec les efforts faits pour développer le tourisme durable. D'autres personnes soulignent que le casino ne s'inscrit pas dans cette catégorie de tourisme, mais qu'il incite à cette complémentarité.

On mentionne la crainte que les touristes aient plus tendance à aller vers le centre-ville qu'à l'ouest du complexe.

Il est aussi mentionné que le projet présenté peut contribuer à accroître le tourisme qui est en perte de vitesse à Montréal.

Les participants veulent savoir quelles seront les retombées et dans quelle mesure les organismes pourront profiter de ce projet, notamment sur le plan de la culture et du tourisme. La venue du casino pourrait permettre à la communauté de se positionner et ainsi d'améliorer la qualité de vie du quartier.

Des personnes soulignent que la présence d'un hôtel s'avère nécessaire pour attirer la clientèle étrangère.

On suggère de plus grands investissements pour nettoyer le canal, faire la réfection des vieux immeubles et embellir le quartier.

Comme dans les autres ateliers, les gens mentionnent que d'autres idées pourraient être proposées pour développer ce site.

Un commerçant mentionne qu'il ne peut compter uniquement sur la consommation des gens du quartier pour faire vivre son commerce. Il souhaite que les gens de l'extérieur viennent dans le quartier.

## **Conclusion**

Si le projet voit le jour, les gens du Sud-Ouest doivent pouvoir s'y préparer et s'organiser pour retirer le maximum de retombées économiques. À cet effet, le milieu doit exiger des garanties afin d'obtenir la part maximale en retombées économiques: embauche locale et formation de la main-d'œuvre; contrats pour entrepreneurs locaux et commerçants du Sud-Ouest; retombées fiscales pour améliorer les services dans l'arrondissement.

Les gens souhaitent qu'il y ait une revitalisation des quartiers, mais pas à n'importe quel prix. Selon eux, il ne faut pas sous-estimer les coûts sociaux d'une telle initiative.

## ***LES IMPACTS CULTURELS : 2 ATELIERS***

### **Quai des artistes**

Quelques personnes indiquent que l'endroit ne serait pas adéquat pour installer des résidences en raison de la proximité du chemin de fer.

Conscients que le quai des artistes prévoit accueillir des artistes du Canada et de l'étranger, les gens mentionnent qu'il faudrait tout de même faire une place aux artistes locaux. Cependant, ils sont d'avis que le concept risque de ne pas répondre à leurs besoins en raison du temps qu'ils peuvent être en résidence (3 à 6 mois). Ce serait trop coûteux pour eux étant donné la courte période proposée.

### **Salle de spectacles**

Les gens se demandent si la salle de spectacle aurait un impact négatif sur l'affluence des autres salles à Montréal ou si elle pourrait être complémentaire à celles-ci. Dans le même ordre d'idées, ils se demandent si ce projet ferait concurrence au projet de l'îlot Balmoral qui propose une salle ayant la même capacité pour l'Orchestre symphonique.

Finalement, les gens voudraient savoir si cette salle serait disponible pour les créateurs locaux et si le prix des billets pour assister à un spectacle serait accessible pour la population du Sud-Ouest.

### **Les jeunes**

Les gens se disent préoccupés par la relève. Ils souhaiteraient que le Cirque du Soleil développe les mêmes initiatives que dans d'autres pays (école de cirque pour les enfants) afin de procurer des stages et des emplois pour les jeunes.

On cite également la collaboration du Cirque dans le projet La Tohu, une corporation qui s'implique dans la communauté dans le quartier Saint-Michel. Les gens mentionnent que c'est un exemple inspirant et se demandent si l'on peut s'attendre à une implication de ce genre de la part du Cirque.

### **Commentaires généraux**

Les participants de ces ateliers se demandent s'ils ont vraiment besoin d'un casino pour faire la promotion de la culture locale. Certains disent que oui car ça prend une « locomotive ». Un projet invitant pour attirer le public.

Plusieurs participants mentionnent qu'il y a une nuance à faire entre les termes « culture » et « divertissement ». Ils précisent que la culture ne se définit pas nécessairement dans une perspective commerciale. Ils ajoutent que la clientèle du casino recherche du divertissement et non pas de la culture. On s'étonne également que Loto-Québec essaie de faire un lien entre la culture et le jeu.

Certaines personnes se demandent si la culture fait partie prenante du projet ou si elle est utilisée à titre accessoire. Pour elles, il semble que le volet culturel repose sur des intérêts financiers plutôt que sur des collaborations avec le milieu culturel local.

Les gens disent que la venue du casino pourrait attirer une clientèle internationale qui pourrait consommer des créations locales. Dans ce contexte, ils trouvent que les retombées pourraient être intéressantes.

Les personnes présentes en atelier ont soulevé ces questions sans émettre de réponse ou de commentaires :

- Y a-t-il un autre projet d'envergure autre que celui de Loto-Québec pour ce site?
- Pour quelles raisons le casino doit-il quitter l'île Notre-Dame?

Si le projet va de l'avant, il serait important que des mécanismes soient mis en place afin que les organismes du territoire puissent être partie prenante du projet afin que les activités répondent aux besoins économiques, sociaux et culturels de la population.

## ***LES DÉFIS D'INTÉGRATION URBAINE: 4 ATELIERS***

### **Intégration urbaine et patrimoniale**

Les participants de ces ateliers se questionnent sur la pertinence du déménagement du casino et de la création du centre de divertissement à Pointe-Saint-Charles. Ils sont d'avis qu'il serait plus intéressant pour le quartier d'explorer ou de développer d'autres alternatives en tenant compte des besoins de la population, de l'environnement et du patrimoine architectural.

Les gens sont préoccupés par ce projet d'envergure situé sur un site stratégique. Certains estiment que le projet s'intégrerait mal à la vie de quartier. D'autres mentionnent que ce serait un projet très controversé, mais qui pourrait avoir des retombées positives pour les résidents : création d'un fonds pour favoriser les projets spéciaux (logements, infrastructures, etc.) Une personne mentionne qu'il faut faire preuve de prudence par rapport aux investissements promis par Loto-Québec dans la communauté : «L'objectif de Loto-Québec est de faire jouer les gens, pas de financer des projets ».

On souligne également que le fait de déménager le casino n'est pas nécessairement relié à une meilleure exploitation du terrain adjacent au canal. On ajoute que les retombées économiques seront pour Montréal et non pour le Sud-Ouest.

### **Circulation et transport**

Cette thématique s'avère l'une des principales préoccupations des participants. Ils se demandent quels seraient les impacts de la venue du casino sur l'augmentation de la circulation. Plusieurs rues étant congestionnées aux heures de pointe (Bridge, Wellington, Saint-Patrick), ils croient que la situation s'aggraverait si le casino s'installait au Bassin Peel.

Les gens soulignent que le problème du transport ne serait pas sur le site; pour eux, la question principale est celle de l'intégration du projet au quartier. Certaines personnes affirment que la desserte du transport en commun doit être améliorée dans Pointe-Saint-Charles même si le casino ne s'installe pas au bassin Peel.

Les participants se questionnent au sujet de l'impact sur les infrastructures routières (autoroute Bonaventure, monorail) et leur financement.

On indique finalement que le transport privé devrait s'étendre le long du canal et au marché Atwater, sinon, ce type de transport n'aurait pas sa place dans ce projet.

### **Accessibilité des aménagements**

Certaines personnes déplorent le fait que le projet proposé se trouve coupé du reste du quartier (en vase clos). On indique que la promotion du tourisme international ne devrait pas reposer sur un *bunker*...entouré de *containers*, d'autoroutes et de stationnements. Les gens souhaitent, si le projet se réalise, que la population ait accès au site, aux berges du fleuve : qu'on évite de créer « une île dans une île ».

On mentionne que le projet manque d'originalité. Les personnes présentes s'interrogent sur la pertinence du centre de foires et sa rentabilité et du véritable potentiel d'attraction sur la clientèle externe.

## **Pollution**

Les participants de trois ateliers sur quatre ont mentionné être préoccupés par la pollution sous toutes ses formes (sonore, visuelle, contamination du sol). Ils disent qu'il faudrait décontaminer les terrains pour réduire les risques pour la population et, aussi, afin qu'ils gagnent de la valeur. Ils indiquent que pour attirer les touristes, il faudrait faire une cure de rajeunissement du quartier pour mettre en valeur le patrimoine.

De plus, des gens disent que des fouilles archéologiques devraient être effectuées à cause de l'importance historique du site. Par ailleurs, des personnes se demandent si le projet du casino s'inscrit dans ce qu'on appelle le Montréal Bleu.

## **Qualité du processus**

Deux ateliers ont discuté brièvement de cet aspect. Dans l'un on insiste sur la consultation des citoyens à toutes les étapes du processus. Dans l'autre, on perçoit le projet comme étant imposé à la population et on mentionne que les gens souhaitent avoir plus d'informations.

## **Idées principales et préoccupations**

Si le casino déménage au bassin Peel, les participants veulent que Loto-Québec s'engage à ce que les retombées économiques soient réinvesties dans la communauté sous plusieurs formes (projets spéciaux, habitation abordable, emplois, espaces verts, infrastructures, etc). Ils insistent pour que l'on soit pro-actif pour négocier ces retombées.

Certains affirment que le casino n'est pas un réel centre de divertissement car il s'adresse à une clientèle spécifique : les adultes. L'ensemble du projet ne tient pas compte des besoins de la communauté, des familles, du transport et de la circulation.

Certaines personnes mentionnent que ni la population ni le quartier de Pointe-Saint-Charles ont besoin d'un casino. Elles insistent pour dire qu'il faut plutôt transformer le quartier en décontaminant les sols, en donnant accès aux berges et en valorisant l'architecture et la richesse du patrimoine bâti. Finalement, elles disent qu'on doit mettre en valeur le quartier avec la contribution de la population car les touristes qui fréquenteraient le casino ne se rendraient pas dans les quartiers avoisinants.

## PLÉNIÈRE

### *IMPACTS SOCIAUX*

Atelier 3 :

Commentaire : l'implantation d'un casino, ce n'est pas du développement social, ce n'est pas en nous offrant d'amoinrir les impacts négatifs que nous allons compenser les désavantages qu'il représente (jeu compulsif, criminalité)

Question s'adressant à Monsieur Chevalier : pouvez-vous élaborer davantage sur le sujet de la criminalité associée à un casino ?

Atelier 4 :

Question : quelle est l'originalité du projet ? En quoi s'intègre-t-il dans nos valeurs, celles de Pointe-Saint-Charles, du Sud-Ouest de Montréal, du Québec? L'atelier précise qu'il ne s'agit surtout pas du syndrome «pas dans ma cour».

Atelier 5:

Commentaire : ce n'est pas un projet structurant pour la communauté, pour le quartier Pointe-Saint-Charles et pour le Sud-Ouest. C'est un projet qui n'est pas socialement responsable et qui va amplifier les problèmes qui existent déjà, qu'il s'agisse de la pollution, de la circulation, de la criminalité, des problèmes sociaux reliés au jeu. Il y a aussi beaucoup de craintes concernant le maintien de la population dans les quartiers, on craint que les gens soient obligés de quitter le Sud-Ouest. Selon les participants de cet atelier, il faut penser à un projet alternatif qui réponde aux besoins de la population parce qu'il y a des besoins criants. On s'est aussi demandé pourquoi il faudrait à tout prix déménager le casino, pourquoi on ne le laisserait pas où il est actuellement.

Atelier 6 :

Commentaire : compte tenu des caractéristiques de ce projet, on ne le considère pas comme un projet de développement pour la communauté; peu important les mesures qui pourraient être prises, elles ne seront que des *patches*. Ce n'est pas un projet acceptable pour la communauté.

Atelier 15 :

Commentaire : la criminalité est déjà présente dans nos quartiers, où il y a aussi beaucoup de familles. Nous sommes inquiets quant à l'avenir de nos enfants, parce que nous croyons qu'un casino va augmenter la criminalité.

Question : nous avons l'impression que le casino va déménager même si on s'y oppose et que notre opinion ne sera pas écoutée. Dans ce contexte, quel est le pouvoir de la voix citoyenne ?

### **Réponse des panélistes :**

*M. Chevalier :*

Il y a deux types de criminalité : une criminalité locale, qui risque d'être à la pièce, désorganisée et une criminalité qui sera beaucoup plus organisée (crime organisé) mais cantonnée à l'intérieur du périmètre du casino et des autres composantes du projet et n'entrant pas en compétition avec celle de la rue. D'après les études existantes, la criminalité organisée ne devrait pas augmenter

avec le déménagement du casino. Toutefois, il faut toujours relativiser ces études, ajoute Monsieur Chevalier. Aucune étude ne concerne Montréal et aucune ne concerne le déménagement d'un casino. L'autre type de criminalité, c'est ce que les ACEF appellent le crédit parallèle, c'est-à-dire le prêt sur gage et le prêt usuraire. Ces «prêteurs» devraient être plus sollicités, en partie par une clientèle montréalaise. Nous n'avons présentement aucune donnée qui permette de savoir si cette clientèle montréalaise proviendra du Sud-Ouest ou de Pointe-Saint-Charles. Ce que l'on sait, c'est que s'il y a plus de joueurs, il y aura plus de problèmes de jeu et s'il y a plus de problèmes de jeu, il va y avoir probablement plus d'accès au crédit parallèle, et ce, à la grandeur de Montréal.

*Monsieur Sénécal :*

On nous dit que le casino, intégré à un centre de divertissement, aura un plus grand pouvoir d'attraction. Toutefois, prises une à une, les différentes activités associées au divertissement comprises dans ce projet ne sont pas très attirantes. On peut se demander aussi si elles le seront de manière durable, à long terme.

Par ailleurs, est-ce que ce projet fera augmenter ou diminuer les valeurs foncières ? Nous n'avons pas de réponse à cette question. Selon Monsieur Sénécal, les grands projets, très chers, ont plutôt tendance à créer des déserts urbains. De toute façon, ajoute-t-il, qu'il y ait casino ou non, il s'agit pour les promoteurs d'une localisation stratégique, à proximité du centre-ville.

*Madame Jean*

Il y aura beaucoup d'étapes et un processus de consultation avant que le projet ne voit le jour. C'est ça la voix citoyenne.

*Monsieur Proulx*

Quel autre projet structurant pourrait-on trouver ? Il y aura décontamination des terrains, dégagement des bassins, etc. Tout projet génère des nuisances, continue Monsieur Proulx. Un projet comme celui du site du tri postal, pour lequel tous s'entendent, générera lui aussi sa part de nuisance. Il y aura des efforts supplémentaires pour atténuer les problèmes concernant la sécurité. Quant au maintien de la population dans le Sud-Ouest, il existe des mesures pour accroître la mixité sociale, ajoute-t-il.

## ***RETOMBÉES ÉCONOMIQUES***

Atelier 11:

Question : comment s'assurer que les résidants, les commerces, les PME du Sud-Ouest bénéficient directement des retombées économiques de ce projet? Comment s'en assurer à court, moyen et long termes ? Ne serait-il pas mieux d'attendre qu'il y ait un autre projet qui aurait une plus-value plus concrète ?

Atelier 12 :

Question : comment s'assurer que les promesses de retombées économiques se concrétisent réellement dans le quartier et qu'elles valent les coûts sociaux qui peuvent découler d'un tel projet ? On a fait référence à une étude américaine qui mentionne que chaque dollar de revenu additionnel peut entraîner des coûts sociaux de 6\$.

Atelier 13 :

Commentaire : si le projet se réalise, il faudra exiger de Loto-Québec des engagements, des garanties formelles pour qu'une majorité des emplois soit réservée aux gens du quartier et qu'ils soient formés pour occuper ces emplois, et ce, pour tous les emplois, y compris ceux qui sont bien rémunérés. Les retombées de ce projet, s'il se réalise, devraient aussi profiter aux entreprises du territoire.

Atelier 14:

Commentaire : on a soulevé la nécessité, si le projet se réalise, de mesures d'embauche locale, incluant des quotas, des formations pertinentes, un accès aux emplois créés. On a mentionné la possibilité que des coopératives participent au développement du projet.

Question : quels seraient les actions et les projets concrets mis en place pour que les retombées économiques profitent à tous les résidents du Sud-Ouest ? Comment les partenaires privés seraient-ils impliqués ?

## **Réponses des panélistes**

*Monsieur Sénécal :*

Les garanties pourraient résulter de négociations avec le milieu. Sur les retombées locales : l'étude de Monsieur Rabeau mentionne quelque 1000 emplois directs ; on peut conclure que les quelque 4000 autres emplois sont des retombées pour tout le Québec. Loto-Québec ne coulera pas, même si le projet se réalise et qu'il réussisse plus ou moins, ajoute Monsieur Sénécal. Quant aux emplois, il est certain que s'il y a une entente locale – il paraît qu'il y aurait une ouverture – ce sont les gens du milieu qui vont contribuer à l'économie.

*Monsieur Proulx*

L'employabilité locale, la contribution d'entreprises d'économie sociale devront faire l'objet d'ententes formelles. Actuellement, on a demandé à Loto-Québec d'évaluer l'ensemble de ses fournisseurs selon les dépenses. Il faudra aussi s'assurer qu'il y a une contribution en ce qui concerne le développement de la main-d'œuvre locale. Toutefois, on se rappellera l'exemple de l'entente avec Costco. Ce n'est pas une chose qui est faite une fois pour toute, c'est quelque chose à suivre au cours du temps. On ne peut pas avoir une garantie absolue que les personnes qui occuperont les emplois créés y demeureront toujours. Il faut donc s'assurer de faire un suivi.

Concernant la rue Centre et les commerces de proximité, il y a des études qui montrent qu'un projet comme celui-là pourrait les affecter en partie, même si l'activité se déroule surtout sur le site lui-même. De toute façon, la rue Centre ne devrait pas être développée en fonction de la présence du casino, mais en fonction de la communauté locale.

*Monsieur Chevalier*

À peu près partout à travers le monde, les casinos sont des équipements qui sont autocentrés, qui sont fermés sur eux-mêmes. C'est pour cette raison qu'on crée maintenant des complexes récréotouristiques. Ce sont des pôles davantage refermés sur eux-mêmes. Ils peuvent être autosuffisants. L'objectif consiste à conserver le plus longuement possible une clientèle entre les murs. C'est exactement le principe d'un centre d'achat : plus longtemps les clients y resteront, plus ils vont dépenser. Ce ne sont pas les jeux qui sont en cause, c'est la formule même de ce qu'est un casino : attirer et retenir.

## **IMPACTS CULTURELS**

Atelier 1:

Commentaire : il y a une distinction à faire entre la culture et le divertissement. On reconnaît qu'en ce qui concerne le divertissement, ce projet contient des installations intéressantes. Toutefois, on se demande si ce projet ne viendra pas gruger la clientèle des autres salles de spectacle. Aussi, on a souligné que d'autres salles de cette envergure sont en préparation à Montréal, notamment avec l'OSM et la Place des Arts et on se demande si ça ne nuira pas à ces autres projets.

Questions : Comment ce projet favorisera-t-il les créateurs d'art dans le Sud-Ouest ? Comment favoriser une propagation de la culture dans le Sud-Ouest ? Comment ce projet amènera-t-il les gens à s'initier à des activités culturelles dans le Sud-Ouest ?

Atelier 2:

Commentaire : on a parlé de l'investissement du Cirque du Soleil pour la jeunesse ; il pourrait y avoir beaucoup de projets développés pour les jeunes.

Question : quelles seront vraiment les retombées directes pour les artistes, les organismes du Sud-Ouest ? Quels seraient les mécanismes à mettre en place pour que les groupes du milieu culturel puissent être partie prenante des différents projets, afin qu'il y ait des retombées culturelles, économiques ou sociales dans le Sud-Ouest et non pas seulement au bassin Peel ?

## **Réponse des panélistes**

*Madame Jean*

Il n'y a pas vraiment de réponse quant aux retombées directes pour le Sud-Ouest. Ce qu'il faut faire, c'est se regrouper pour participer à toutes les étapes de la consultation et proposer que des comités soient mis en place, des comités directeurs, des comités de programmation. On peut s'inspirer de La Tohu dans Villeray-Saint-Michel, qui s'est très bien intégrée dans son quartier. Elle participe très activement à la vie culturelle du milieu en offrant une programmation qui intègre les activités des gens du milieu. Ce n'est pas une garantie, mais je pense que l'on peut s'en inspirer et proposer à Loto-Québec d'adopter certaines de ces méthodes.

Quant à la distinction entre la culture et le divertissement, Culture Montréal se pose aussi cette question. On y voit beaucoup plus du divertissement que de la culture pour le moment. On voit mal comment l'OSM pourrait donner des concerts dans cette salle de 2500 places, parce qu'elle

n'est pas conçue pour ça. Sans dire que les spectacles populaires ne font pas partie de la culture, il y a une distinction à faire, précise Madame Jean.

Quant à l'investissement dans la jeunesse, c'est la tradition du Cirque du Soleil d'investir dans son milieu. Mais il faut faire attention : le Cirque est là comme directeur artistique du projet, il n'est pas là comme gestionnaire du projet. Il est là pour lui donner l'impulsion, il va l'habiter périodiquement, mais ne il ne gèrera pas les installations culturelles. Le Cirque sera consulté mais ne sera pas gestionnaire.

## ***DÉFIS DE L'INTÉGRATION URBAINE***

Atelier 7 :

Commentaire : on aurait souhaité que M. Proulx puisse terminer sa présentation à l'impact du projet sur la circulation. On était aussi préoccupé par le temps qui sera consacré à la consultation. Il faut donner le temps aux citoyens de s'exprimer et de donner leur avis sur ce projet.

Question : en présence d'un investissement majeur pour un site stratégique, qui doit tenir compte à la fois de la décontamination des sols, de la qualité de vie, des citoyens, comment choisir et qualifier le meilleur projet ? Comment réunir toutes les conditions gagnantes pour être vraiment capable de réaliser un meilleur choix ? Le centre de foires est-il vraiment le meilleur investissement ? Est-ce qu'il n'y a pas d'autres alternatives ?

Atelier 8 :

Commentaire : compte tenu de l'information disponible, il est nécessaire de réfléchir à ce projet et d'établir un plan d'urbanisme global et cohérent, qui s'inscrit dans une vision à long terme, pour les générations futures. On est préoccupé par l'impact sur la circulation automobile, le transport en commun, le transport collectif, l'intégration du projet dans Pointe-Saint-Charles et dans les quartiers du Sud-Ouest, par l'accès aux berges du canal, l'habitation, la décontamination, la pollution visuelle et sonore. On s'est aussi questionné sur les alternatives au projet.

Atelier 9:

Commentaire : on se demande si le projet de déménagement du casino ne va pas créer un ghetto touristique ou un *bunker* de plaisir qui se développerait en marge du Sud-Ouest, qui le marginaliserait davantage.

Question : en quoi le projet de relocalisation du casino aiderait-il au développement du transport en commun local dans le Sud-Ouest ? Une parenthèse : qu'ils soient pour ou contre le projet ou indécis, tous sont d'accord pour revaloriser le transport en commun et personne ne retient l'idée du monorail privé. Autres questions : en quoi un projet de relocalisation du casino aidera-t-il à l'aménagement des parcs et des lieux publics, à l'accès au fleuve et l'accès au canal de Lachine ?

Atelier 10 :

Commentaire : Le casino a été présenté comme un centre de divertissement, cependant ce ne l'est pas. C'est un centre de divertissement pour les adultes qui ne tient pas compte des besoins de la communauté, de la famille, du transport et de la circulation.

## **Réponse des panélistes**

*Monsieur Proulx*

On s'est donné un plan d'urbanisme en 2004 après deux ans de consultation. On a défini les grandes orientations pour le secteur du bassin Peel et celui des ateliers ferroviaires : un secteur d'emploi, compatible avec le développement récréotouristique du canal, d'envergure internationale, etc. Il y aura consultation sur ce projet. Une vraie consultation implique qu'il faut connaître les enjeux, avoir l'information et qu'il y ait place aux décisions. Comme les études ne sont pas terminées et que nous sommes en train de colliger les informations, nous ne pouvons répondre à la première condition. Actuellement, on se prononce sur des intuitions, des valeurs.

Concernant la circulation, nous en sommes aux études préalables. Loto-Québec a déposé une étude réalisée à partir de données datant de 1999 ; on lui a demandé d'actualiser les scénarios. Nous avons des préoccupations par rapport au transport en commun, au stationnement. Encore une fois, nous n'avons pas encore pas toutes les réponses, les études quant aux impacts sur la circulation n'étant pas terminées.

Monsieur Proulx ajoute que ce projet générerait des revenus fiscaux pour l'arrondissement. L'enjeu pour l'arrondissement, c'est de s'assurer que l'arrondissement ait sa juste part de ces revenus. Dans la présentation du RESO, on dit que ce projet générera entre 30 et 40 millions \$ de retombées fiscales, et que, selon les règles actuelles, il y aurait seulement 1,2 million \$ qui reviendraient à l'arrondissement. Une des conditions d'acceptation devrait être qu'il y ait des sommes réservées à certains fonds – pour les parcs, l'habitation, le soutien à la promotion du canal de Lachine, etc. – créés par l'arrondissement du Sud-Ouest.

## CONCLUSION

*Par Pierre Sylvestre, président du RESO*

J'ai été impressionné ce soir par la qualité de la préparation, par la qualité de l'information que nous avons reçue, par la qualité des échanges en atelier et je dirais même par la qualité des échanges dans le corridor.

Monsieur Proulx disait avec raison que nous n'avons pas toute l'information, de sorte que nous avons aussi un certain nombre d'idées parfois préconçues. Nous n'avons pas toute l'information et ce soir, on s'est retrouvé encore avec beaucoup de questions. Mais les questions qui ressortent de l'exercice de ce soir sont beaucoup plus précises, beaucoup plus pertinentes et elles seront plus utiles pour nous faire cheminer vers le meilleur des choix. On n'a pas ce soir toutes les réponses, on est peut-être encore perplexe, mais je pense qu'on avance beaucoup compte tenu de la qualité des éléments dont je viens de parler.

Je ne voudrais pas qu'on se quitte avant de remercier ceux qui ont contribué au succès de cette soirée, notamment Pierre Morrissette pour le contenu de la présentation et de sa préparation, Linda Langlais, Lucie Dufour, Danielle Doré qui se sont occupées de toute la logistique, des communications, de la préparation du matériel, tout le personnel du RESO qui s'est occupé de l'inscription, de l'animation, du secrétariat dans les ateliers, les membres du conseil d'administration du RESO et quelques autres personnes qui ont agi comme rapporteurs ainsi que Paul Vanasse, animateur de la soirée.

Je veux aussi remercier les panélistes : Monsieur Serge Chevalier, Monsieur Gilles Sénécal, Madame Anne-Marie Jean et Monsieur Normand Proulx. Je pense que vos informations ont contribué à enrichir le débat et qu'elles ont été fort appréciées. Je veux aussi remercier les gens du comité mis sur pied par le conseil d'administration, qui ont travaillé lors de plusieurs réunions pour colliger le maximum d'informations : Anne Massicotte, Hugues Rondeau, Gilles Chatel, Vicente Perez, Pierre Morrissette, Pierre Richard et Gilles Sénécal. Un gros remerciement aussi à l'École de technologie supérieure qui nous a accueillis ce soir. Je voulais aussi vous rappeler qu'une synthèse de l'ensemble des discussions du forum, y compris une synthèse de ce qui s'est dit en atelier, sera déposée et sera envoyée à chacun des participants au début de l'année 2006. On a dit qu'il y aura d'autres consultations. Vous serez sans doute invité. J'espère que cela a été utile pour votre réflexion personnelle.